

## **HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES**

❖ Appartements	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇔ Jusqu'à 160 000€	Forfait 8000€ TTC	VENDEUR
⇔ Au-delà de 160 000€	5% TTC	VENDEUR
❖ Maison / Villa	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇔ Jusqu'à 160 000€	Forfait 8000€ TTC	VENDEUR
⇔ Au-delà de 160 000€	5% TTC	VENDEUR
❖ Garage / Parking	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 20 000€	Forfait 2000€ TTC	VENDEUR
	10% TTC	VENDEUR
Au-dela de 20 000€	10% 110	VEINDEUR
Terrains	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
□ Terrain non constructible	10% TTC	VENDEUR
□ Terrain constructible	5% TTC	VENDEUR
⇔ Avis de valeur	150€ TTC	Remboursé en cas de vente

## HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIONS

Locaux d'habitation ou mixtes	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
(soumis à la loi du 6 juillet 1989)		
Entremise / négociation		
Visite, constitution du dossier locataire	- 10€ / m²	Bailleur
rédaction du bail	- 10€ / m²	Locataire
Stat des lieux lesation vide	- 3€ / m²	Bailleur
Etat des lieux location vide	- 3€ / m²	Locataire
	- 3€ / m²	Bailleur
Etat des lieux location meublée	- 3€ / m²	Locataire

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>TVA au taux en vigueur de 20% incluse



INTER-IMMO 06, SARL au capital de 40 000€ - Siège social : 2, Avenue du Général Leclerc – 06800 CAGNES SUR MER
Siren/Siret n°750 056 061 00013 RCS Antibes – Carte professionnelle n°CPI 0605 2018 000 029 881 délivrée par la CCI Nice Côte d'Azur.
Carte portant la mention « non détention de fonds » pour son activité de transaction immobilière.
Ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération.

Assurance RCP MMA n° 120 137 405.

Honoraires au 01/04/2017